



Ballade sur la Sauer

HISTOIRES D'EAU

IL ETAIT UNE FOIS LA RIVIERE...

Elle venait de l'ouest après avoir actionné la roue du moulin où le paysan du village échangeait le blé contre la farine. Elle était mêlée à tous les moments de la vie.

En hiver, elle se répandait régulièrement dans les prés et, après le gel, elle constituait une aire immense de circulation pour les traîneaux.

Les gamins, installés sur des engins bricolés avec des patins ferrés faisaient la course sur la glace en se propulsant de toutes leurs forces sur les « Stierbengel », longs bâtons munis d'une pointe. Rupture de la glace et bain forcé étaient fréquents. L'été c'était la baignade. Suivant l'âge, on se trempait dans

cette eau toujours fraîche depuis le pont jusqu'à l'étang de pêche. Les jeunes paysans y menaient leurs chevaux le dimanche matin pour la toilette. A leur retour, la rue déserte résonnait sous les pas de ces grosses bêtes lancées au galop. Il y avait aussi la pêche.

Les algues vertes filiformes foisonnaient et serpentaient dans le courant. Elles constituaient le refuge et la nourriture essentielle des poissons blancs. Ceux-ci abondaient si bien que tout amorçage était inutile. Un hameçon muni de porte bois constituait le meilleur appât pour toutes les espèces dont on connaissait habitat et habitudes. Parmi les pêcheurs, comme partout, il y avait ceux qui rentraient bredouilles et qui tentaient de copier le savoir faire des chevronnés et qui prenaient des poissons extensibles à l'infini.

A présent, la rivière ne déborde plus guère ; ce n'est pas là un mal. Mais, il n'y a plus de patinoire naturelle, plus de moulin et presque plus de poissons. Quand à la baignade, il n'en est plus question.

Au fait, cette rivière, qui a enchanté notre jeunesse, s'appelle la Sauer...

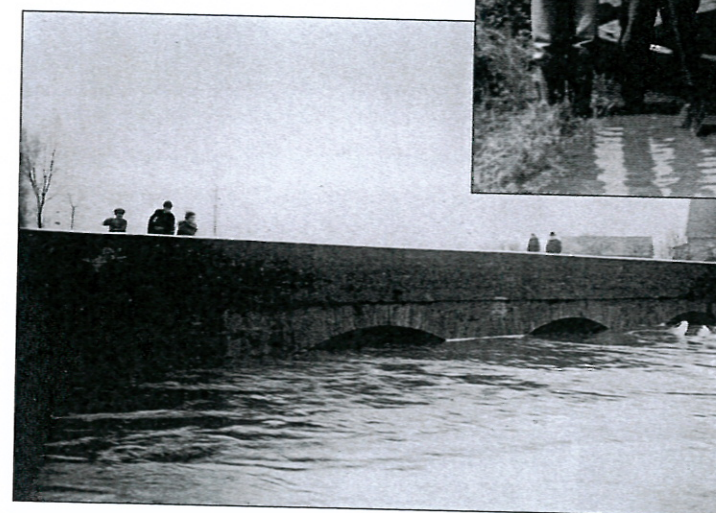


Inondation Rue de l'Eglise en 1950

...SAUER



Inondation Allmendteiler en 1970



Son pont au début du siècle



Un pont provisoire (année 1960)

Son bain de bestiaux (Robschwemm)



LE STADENRHEIN (QUELLWASSER)

Ce cours d'eau d'origine phréatique prend sa source dans la forêt communale de Beinheim, et se jette dans la Sauer après un parcours sinueux de quelques kilomètres en limite du ban de Seltz.

Les ruisseaux, comme on les appelle, sont des cours d'eau sensibles, pour des raisons hydrologiques, pour leur pouvoir auto-épuration amoindri et pour la vulnérabilité particulière de leurs écosystèmes.

Le Quellwasser est extrêmement réceptif à l'eutrophisation et aux pollutions. Ses eaux sont limpides et peu oxygénées. Le cresson y est présent et sert d'habitat à une grande variété de petits crustacés et de mollusques.



STADENRHEIN
Secteur en amont
du croisement avec la Sauer

Dans les années 1800, le Général Schramm, en partant de sa villa (actuelle Communauté des Communes), pouvait se rendre à Fort-Louis en barque à fond plat. Il empruntait le Quellwasser en remontant vers la forêt de Beinheim, puis par les divers fossés vers Neuhaeusel, enfin sur la Moder pour arriver à Fort-Louis. C'est vous dire la richesse paysagère de l'époque.

Les berges du ruisseau abritaient déjà le ragondin, le rat musqué, le loir, la martre et bien d'autres espèces. Les grenouilles et les crapauds pullulaient grâce aux nombreux insectes, notamment les moustiques, véritable fléau de l'époque. D'innombrables oiseaux parcouraient le lit du ruisseau, le martin-pêcheur, le héron, le butor des roseaux, les rousserolles, mais aussi le canard

colvert, la poule d'eau, le râle d'eau, etc... Tandis que les poissons étaient représentés par diverses espèces comme le brochet, la perche, le gardon, la brème, l'anguille, la tanche, le chevenne et la lotte d'eau douce : premier poisson à frayer entre le 25 décembre et le 15 janvier. La carpe remontait le cours d'eau en crue pour frayer (déposer) ses œufs dans les prés, aux abords de l'actuelle salle polyvalente.

Le Quellwasser était un joyau pour la faune et la flore. Ce ruisseau s'est considérablement dégradé dans les années 1970, suite aux rejets d'assainissement. Malheureusement, les avancées techniques n'ont pas encore résolu ce grave problème d'environnement qu'est la pollution des cours d'eau.



UN BARRAGE SUR LE RHIN

Le Rhin, frontière naturelle entre la France et l'Allemagne, fait partie intégrante de leur histoire respective.

Au cours des siècles, la navigation rhénane a connu diverses fortunes. Ce n'est qu'à partir de 1815 que les deux états décidèrent d'un commun accord, de doter le Rhin d'un statut de voie navigable internationale et d'économie libérale. ⁽¹⁾

Mais le Rhin capricieux, au lit instable et aux méandres tortueux dus aux nombreuses crues, changeait constamment l'aspect géographique de la région.

A partir de 1840, une convention permit de débiter des travaux de correction du lit du Rhin. Avec ces aménagements sont apparues une augmentation de la vitesse du courant et une érosion plus conséquente.

Bâteaux dans l'écluse



Il fut donc décidé de réguler le débit du Rhin et d'utiliser sa force motrice par la construction de barrages et d'usines hydro-électriques.

C'est dans cette optique que le barrage de Beinheim-Iffezheim a été érigé.

Dès les années 60, des repérages et des mesures ont été effectués. Le projet de construction débuta en 1973.

Le barrage hydroélectrique a été construit sur la rive gauche du Rhin, la maîtrise d'œuvre et l'exploitation ont été confiées à l'Allemagne par la convention de 1969.

Cette construction a nécessité la mise en place de travaux annexes, notamment un bassin de rétention d'eau avec d'énormes pompes à eau. Des milliers de m³ ont été déplacés. Le pont routier et ferroviaire de Beinheim a été élargi de 100 mètres du côté allemand pour permettre le passage aisé des grandes barges.

L'inauguration de l'ouvrage a eu lieu en 1977.

La régulation du débit est assurée par 6 pertuis de 20 m de largeur, dimensionnés pour une crue de projet de 7500 m³/s dont 500 m³/s sont évacués par l'usine électrique.

Deux écluses d'une longueur de 270 m, d'une largeur de 24 m, d'un dénivelé de 11,50 m et d'une capacité de 80 000 m³ permettent de faire passer les bateaux d'un côté à l'autre.

(1) Congrès de Vienne 1815 - Convention de Mayence 1831 - Convention de Manheim 1868.

LE GARDE DIGUE DU RHIN

Arrivé en 1950, Monsieur Frauenfeld va occuper ses fonctions jusqu'en 1960.

A chaque printemps, les flots du Rhin gonflés par la fonte des neiges venaient entourer son habitation, alors transformée en île. Il construisit une passerelle en bois lui permettant ainsi de rejoindre la digue.



Maison du garde-digue (Rhin)

Figure connue de tous et notamment des pêcheurs à la ligne, ces derniers savaient qu'ils pouvaient faire une halte chez lui. Certains lui donnaient du poisson, d'autres se consolait d'une pêche infructueuse par un café-schnaps qu'il savait offrir à tout à chacun. Ainsi s'écoulait la vie du garde digue entre travail et amitié.





LA PASSE A POISSONS UNE VOLONTE ECOLOGIQUE

Après la disparition des poissons migrateurs, résultat des pollutions successives du Rhin, les Etats ont été amenés à réfléchir à l'amélioration de l'écosystème et favoriser le retour de ces poissons, notamment les saumons.

Dans ce cadre, des études ont été effectuées et ont abouti à l'élaboration du plan « SAUMON 2000 »

La construction d'une passe à poissons au droit de la centrale d'Iffezheim a pour objectif de permettre un passage aisé pour ces grands migrateurs qui doivent remonter le fleuve afin de trouver un habitat stable propice à leur reproduction.

Pour ces poissons qui affectionnent particulièrement de nager à contre courant, un bassin de répartition a été construit d'où l'eau s'écoule par 3 entrées afin de créer un débit d'attrait.

Puis cet ouvrage d'une longueur de 200 m, dans sa partie amont, avec une pente de 4°, s'ouvre sur une succession de 37 bassins reliés entre eux par des fentes verticales de 45 cm de largeur.

Ces bassins à ciel ouvert ont une surface de 15 m² et une profondeur de 1,50 m permettant aux poissons de se reposer. Leur fond est recouvert d'une couche de cailloux qui favorise la colonisation par la faune aquatique macroscopique.



RESTAURATION D'UN ANCIEN BRAS DU RHIN

Le Rheinscluth fait partie d'un des derniers lambeaux de forêt rhénane d'Alsace. Riche en faune et en flore, cette forêt, souvent inondée par les crues du Rhin, à travers ses bras, est parfois comparée à la forêt amazonienne.

Ce site magnifique, voué au comblement il y a quelques années et menacé d'assèchement par la vase, a été restauré grâce à l'initiative de la commune de Beinheim. L'opération « Saumon 2000 », élaborée par la DIREN, l'Agence de l'eau Rhin Meuse, le Conseil supérieur de la pêche et la Commune ont permis de financer ces travaux. L'idée principale était de créer une frayère naturelle dans un écosystème typique des forêts alluviales du Rhin.

Environ 2,60 MF ont été nécessaires pour mener à bien le projet de l'Aspenkopf. Principaux financeurs : l'agence de l'eau Rhin Meuse (40 %), le Conseil Général (40 %), le ministère de l'Environnement (10 %) et la commune de Beinheim (10 %). Les travaux ont été effectués de novembre 1997 à mars 1998 sous la conduite du Service de la Navigation assurant la maîtrise d'œuvre, la commune de Beinheim restant elle, maître d'ouvrage.

Ce site est composé de deux secteurs bien distincts :

Au sud, celui des sources où l'on a procédé à un décolmatage afin de permettre à la nappe phréatique de refaire surface et de déverser son eau limpide dans ce paysage d'une grande richesse écologique.

Au nord, celui du bras mort. L'alimentation en eau est assurée par un chenal qui fait la liaison avec le Rhin. Celle-ci se déverse dans le lit du bras qui a été entièrement désenvasé (10 000 m³ de vase). Elle serpente ensuite au milieu d'une flore typiquement rhénane pour se jeter en aval dans la Gravidal. Le dénivelé important génère un courant qui facilite l'autocurage.



Deux ouvrages à vannes protègent l'entrée et la sortie contre les crues du Rhin ainsi que du risque de pollution.

Les variétés d'arbres et de plantes sont innombrables. On y trouve l'aubépine, l'aulne, le frêne, le hêtre, le chêne pédonculé, l'orme champêtre, le saule blanc, le peuplier noir et bien d'autres. Les lierres, les clématites et le houblon sauvage forment souvent des draperies majestueuses et impénétrables autour d'eux. Au bord de l'eau, on trouve de superbes roselières, l'iris jaune, une remarquable cariçaie à touradon ainsi qu'une station d'œnanthes fistuleuses. Autour, on remarquera la balsamine de l'Himalaya, la verge d'or, la scille à deux feuilles, le muguet, l'ail des ours, la prêle d'hiver, l'orchidée... Parmi les variétés de champignons, on citera la morille très recherchée qui pousse dans ces endroits humides.

La faune aussi trouve son épanouissement dans ce sanctuaire de la nature. Comme oiseaux, on y rencontre le cygne sauvage, le canard colvert, l'oie cendrée, le héron cendré, le martin-pêcheur, le pic vert, le rossignol, le balbuzard des roseaux, le cormoran, le faisan... Pour les mammifères, le chevreuil, le sanglier, le ragondin, le rat musqué, le lièvre, le blaireau, la martre, l'écureuil et le renard pour ne citer que les plus connus ainsi



qu'une multitude de batraciens. Pour connaître l'évaluation aquatique, la DIREN a chargé le CSP d'effectuer une pêche électrique le 7 septembre 1999. Les résultats ont été plus que satisfaisants. En effet, plus de 18 espèces de poissons ont été répertoriées dont beaucoup de brochets, d'ablettes, de brèmes, de sandres, de perches, de goujons, de gardons, de vandoises et même quelques truites de rivière. L'interdiction de pêche, approuvée par tous les partenaires du projet, a sûrement contribué à la réussite de cette évolution.



GRAVIDAL

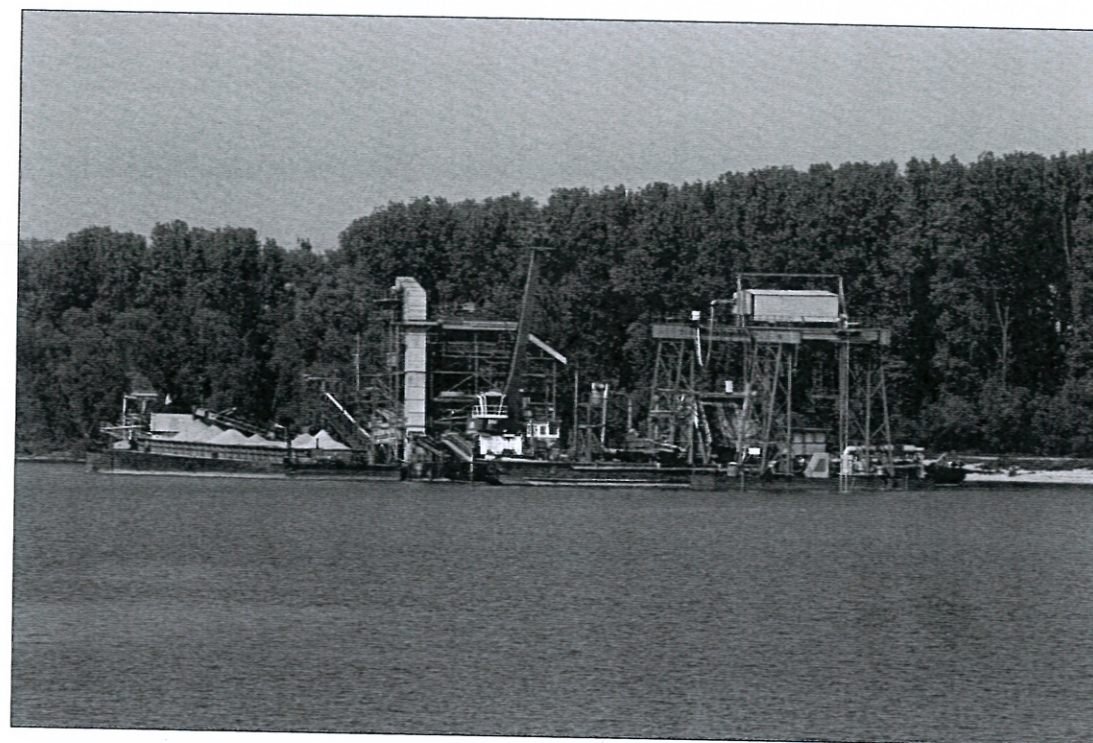
La gravière de Beinheim a été ouverte en 1969. L'implantation de cette carrière rhénane, pour respecter la terminologie, en bordure du fleuve a été régie par un contrat triparti entre la commune de Beinheim, le Port autonome de Strasbourg et l'exploitant, la société GRAVIDAL.

Après l'ouverture de la darse, au kilomètre rhénan 339, par les soins du Service de la Navigation, à la demande du Port Autonome, il appartenait à l'exploitant de créer un chenal et un plan d'eau destiné à devenir un port annexe du port de Strasbourg : le port de Beinheim.

Alors que le trafic des bateaux était soumis à une redevance portuaire au profit du Port Autonome, chaque tonne de sable et de gravier chargés produisait une redevance, dite droit de foretage, au profit de la commune, et dont l'évolution et les modalités de paiement étaient fixées par la convention qui lie la commune à l'exploitant.

Toute chose ayant un prix, ce sont ici quelque 80 hectares de nature sauvage. En fait, ces hectares n'ont pas disparu, ce site a simplement pris un autre aspect et une véritable vocation. Si, au départ, l'aspect environnemental n'avait pas l'impact qu'il a aujourd'hui, au fur et à mesure que l'amélioration des conditions de vie s'accroissait, les questions de l'environnement, jusqu'alors peu appréhendées, prenaient une importance de plus en plus prépondérante, et posaient la grande question de l'adéquation entre les besoins de l'environnement, les besoins sociaux et les besoins économiques.

Sur le plan économique et social, il faut considérer que le gravier est aujourd'hui, encore et toujours indispensable pour la création de routes, d'ouvrages d'art, de bâtiments publics et privés. C'est une matière première au même titre qu'un minerai. Pour l'un comme pour l'autre la ressource n'est pas inépuisable, ni renouvelable.



C'est aussi la gestion de l'espace. Compte tenu de la puissance exceptionnelle du gisement alsacien, c'est-à-dire sa profondeur et par conséquent les quantités exploitables. Ceci en dehors de toute considération technique ou géologique qui peuvent toutefois avoir une incidence considérable. Avec environ 80 hectares de surface en eau, et une configuration rectiligne imposée par la finalité portuaire du site, la carrière de Beinheim offre des conditions satisfaisantes pour une valorisation optimale du gisement.

Enfin, c'est aussi utiliser au mieux les opportunités que constitue le trafic fluvial du Rhin avec toutes les qualités de transport qu'il offre, et l'ouverture à l'exportation, tant vers l'Allemagne voisine, que vers la Belgique et les Pays-Bas.

En matière d'environnement, la société GRAVIDAL est à l'origine de la création du site hautement protégé de la Héronnière, aujourd'hui géré par le Comité de Gestion de la Héronnière, sous la tutelle du Préfet. Les digues et les terre-pleins qu'elle a construits assurent non seulement la protection des riverains contre les crues du Rhin, mais ils ont également permis à la commune

de regagner des terres habituellement inondées. De plus, ces digues ont servi d'assise pour les pistes cyclables du projet « PAMINA », et constituent un lieu de promenade apprécié.

La GRAVIDAL, comme on dit ici, c'est non seulement une gravière rhénane et un port très actif, mais c'est également un havre accueillant pour les plaisanciers, les promeneurs et autres cyclistes. C'est aussi un étang poissonneux à souhait, tout au moins l'était-il avant l'arrivée des cormorans.

De 1969 à ce jour la carrière a produit plus de 12 millions de tonnes de matériaux de qualité acheminés par la voie d'eau.

On retiendra que la formule d'exploitation mise en œuvre, c'est-à-dire au moyen d'un seul bateau-drague, réelle usine flottante, correspond à la création de valeur ajoutée sans consommation d'espaces supplémentaires. La notion industrielle est ici réduite à sa stricte nécessité.